

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Saint Pierre - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Saint Pierre - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (38318)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Saint Pierre - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (38318)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	72	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	La moyenne de l'année est au minimum exigée dans les disciplines générales.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Compréhension précise de l'écrit, bon niveau d'orthographe et d'expression écrite et orale, autonomie dans le travail, utilisation des outils informatiques.	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Sens de l'effort, sérieux en classe, volonté de progresser, à l'écoute des conseils.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Cohérence du projet professionnel et des aptitudes relationnelles et commerciales.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Valorisation de tout engagement sportif ou associatif de long terme.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Aucune automatisation. Chaque candidature est étudiée individuellement.

Les critères étudiés sont les suivants :

- 1 - Comportement en classe, implication. Le travail doit être sérieux et régulier dans toutes les matières.
- 2 - Les moyennes obtenues en spécialités pour les STMG et Bac pro et moyennes correctes pour les Bac généraux.
- 3 - Assiduité.
- 4 - Lettre de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent remplir la rubrique "Activités et centre d'intérêt" et personnaliser la lettre de motivation en définissant autant que possible un projet professionnel.

Signature :

Christophe CLERGEOT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Saint

Pierre